

Le Pacifique

Alexandra Monot

Professeure agrégée et docteure en géographie
à l'université de Strasbourg



Retrouvez tous les titres de la collection

« **Amphi Capes Agrégation** »

sur notre site

librairie.studyrama.com

Mise en page : Loïc Pennanéac'h

Cartographie : Carl Voyer

© Bréal, octobre 2025.

Toute reproduction même partielle interdite.

ISBN : 978-2-7495-5798-4

Sommaire

Partie 1 – Comprendre	11
Chapitre 1 – Pourquoi le Pacifique aux concours ?	12
Qu'est-ce que le Pacifique ?	12
Le Pacifique, une région organisée autour d'un océan	12
Le Pacifique, une région difficile à délimiter	16
Le Pacifique, un espace inventé et porteur d'héritages multiples	23
Premières migrations et constitution des populations océaniques	23
Lessor progressif des influences étrangères	24
Une colonisation en plusieurs étapes	28
Russie, Chine et Japon entre affrontement et expansionnisme	35
La décolonisation dans le Pacifique	38
Le Pacifique, un espace mondial aux multiples enjeux	41
Territoires et ressources du Pacifique	41
Un espace carrefour culturel	44
Un espace à la fois interface et rupture économique et géopolitique	46
Un espace scindé en plusieurs aires d'influence	51
Chapitre 2 – Le Pacifique dans les programmes scolaires	54
Le Pacifique dans les programmes de collège	56
Principales capacités à travailler	60
Le Pacifique dans les programmes du lycée	60
Principales capacités à travailler	67
Chapitre 3 – Pour aller plus loin	68
Remarque liminaire	68
Bibliographie générale	68
Ouvrages généraux	68
Ouvrages régionaux	69
Manuels de concours	72

Atlas	72
Numéros de la <i>Documentation photographique</i>	72
Revue	73
Webographie	76

Partie 2 – Rechercher 79

Chapitre 1 – Environnements, risques et ressources dans le Pacifique 80

L'aire Pacifique, immensité océanique 80

Une masse d'eau marine considérable et en mouvement... 80

... aujourd'hui menacée par l'Anthropocène 86

Un espace Pacifique marqué par une forte diversité biophysique 99

Les espaces géographiques américains du Pacifique 99

Les espaces géophysiques asiatiques du Pacifique 105

Les espaces géophysiques océaniques du Pacifique 117

Un espace aux nombreuses ressources mais soumis à de nombreux risques 126

Des ressources nombreuses parfois encore peu exploitées 126

Des risques majeurs liés à la Ceinture de feu du Pacifique, aux climats et profils
morphogéniques 138

L'aire Pacifique et ses bordures face à de nouveaux enjeux environnementaux 147

Une dégradation environnementale partagée de part et d'autre du Pacifique 147

Des politiques de protection de l'environnement parfois très récentes 154

Bibliographie 157

Chapitre 2 – Populations, peuplement et développement dans l'aire Pacifique 158

Un peuplement entre vides et pleins, entre littoralisation et urbanisation 158

Des inégalités de peuplement à toutes les échelles 158

Une littoralisation généralisée mais à des degrés divers 164

La ville, cadre de vie d'une majorité des populations du Pacifique 167

Les dynamiques naturelles des populations du Pacifique, vers le vieillissement ?	186
Des pays sortis ou en fin de transition démographique	186
Des pays touchés par la décroissance naturelle et le vieillissement	193
Les dynamiques migratoires du Pacifique, une longue tradition engendrant une diversité culturelle	196
Des migrations historiques à l'origine de populations autochtones parfois majoritaires	196
Mobilités et migrations actuelles	205
La question de l'autochtonie dans le Pacifique	219
L'Asie du Sud-Est, carrefour culturel	225
Les inégalités du développement dans le Pacifique	227
Des inégalités sociales et de développement	227
Les inégalités sociospatiales dans les aires urbaines du Pacifique	231
Bibliographie	236
 Chapitre 3 – Modèles de développement et mondialisation de l'aire Pacifique	239
 Des différences de niveau de développement dans le Pacifique	240
Des situations économiques contrastées	240
Des modèles différents de développement	249
Des activités traditionnelles encore importantes	273
Une place centrale du Pacifique dans la mondialisation	281
Le poids du Pacifique dans la maritimisation de l'économie mondiale	281
Des échanges favorisés par les organisations régionales et transpacifiques	292
L'essor de nouvelles activités mondialisées : le tourisme	297
L'insertion à la mondialisation induit une réorganisation des territoires du Pacifique	304
L'insertion sélective à la mondialisation induit ou renforce les fractures sociospatiales	304
À l'échelle régionale, des mutations spatiales majeures	308
Conclusion	316
Bibliographie	317

Chapitre 4 – Géopolitique d’une région multipolaire, l’aire Pacifique	319
Des tensions héritées de l’histoire	319
Jeunesse des États et défis de la démocratie	319
Des contestations frontalières nombreuses	326
Des conflits ouverts, cicatrices de l’histoire	335
Des questions sociales et identitaires conflictuelles dans l’aire Pacifique	341
Des États instables	341
La lutte pour le <i>leadership</i> dans le Pacifique, une portée mondiale ?	350
États-Unis, Chine et Russie, rivalités de puissance mondiale dans le Pacifique	350
Les autres puissances régionales	360
Une course à l’armement dans le Pacifique	363
Conclusion	365
Bibliographie	365

Partie 3 – S’entraîner 369

Chapitre 1 – La composition de géographie 370

Conseils méthodologiques	370
Sujet corrigé	371
Sujet : Les îles françaises du Pacifique	371

Chapitre 2 – Le commentaire de documents en géographie (agrégations, Capes) 384

Conseils méthodologiques pour l’épreuve du CAPES	384
Sujet corrigé de commentaire de documents	385
Sujet : « Singapour, au cœur du Pacifique »	385
Première partie de l’épreuve – Analyse critique	393
Deuxième partie de l’épreuve – Exploitation adaptée	395

Table des cartes, des infographies et des tableaux de données

Territoires et îles du Pacifique	14
La diversité des États du Pacifique (en 2023)	20
Phases de colonisation de l'Océanie	33
Les territoires terrestres et maritimes d'Asie du Sud-Est : une mosaïque	82
Hausse des températures selon les régions de l'océan Pacifique	87
Évolution du <i>pH</i> dans l'océan Pacifique	88
10 pays aux populations les plus exposées à la hausse du niveau de la mer	90
Des environnements variés dans le Pacifique	100
Reliefs et risques telluriques en Asie du Sud-Est	111
Zones bioclimatiques et risques hydrologiques en Asie du Sud-Est	114
Les grands fleuves d'Asie de l'Est et du Sud-Est	116
Formation des atolls et récifs coralliens du Pacifique	122
Variation des types et des niveaux de risques côtiers dans les petites îles tropicales ..	124
Les principaux États du monde pour la pêche marine	128
Les principaux États de productions aquacoles	129
Les ressources du Pacifique	130
Terres rares présentes au fond de l'océan Pacifique	133
Villes du Pacifique situées dans un rayon de 100 km d'un volcan actif	141
Des risques naturels majeurs dans le Pacifique	144
Les risques naturels et environnementaux en Asie du Sud-Est	152
Populations et densités nationales dans le Pacifique	160
Répartition des populations dans l'aire Pacifique	163
Évolution des taux d'urbanisation par région du Pacifique	169
Urbanisation et très grandes villes dans l'aire Pacifique	172
Agglomérations de plus de 5 millions d'habitants dans le Pacifique en 2022	177
Du <i>desakota</i> à la méga-région urbaine entre Jakarta et Bandung	180
L'organisation de la mégapole japonaise	184
Stades de la transition démographique	187
Démographie des États du Pacifique (en 2022)	189
Vieillessement des populations d'Asie orientale	195
Évolution de l'immigration canadienne depuis 1900	199

Travailleurs engagés sous contrat dans les plantations : l'exemple des Fidji et du Queensland (Australie)	204
Principaux pays destinataires des remises migratoires en 2024	211
Part des remises migratoires dans les PIB des États en 2024	211
Les migrations internationales dans le Pacifique	216
L'Amérique latine indienne	220
Taux de pauvreté et inégalités ethno-raciales en Amérique latine en 2020	222
Les inégalités dans les États du Pacifique	228
Population des bidonvilles dans les pays en développement	234
Données économiques des pays les plus développés du Pacifique selon le rang de l'IDH (2024)	244
Les caractères de la puissance	246
Les dimensions de la politique industrielle des États en Asie du Sud-Est	253
Un développement industriel en « vol d'oies sauvages »	256
Les étapes de l'industrialisation textile en Asie-Pacifique	259
Principaux pays producteurs et exportateurs du textile-habillement en 2022	260
Les 10 principaux pavillons mondiaux en 2024	268
Les étapes du développement économique des Petits États insulaires tropicaux ...	270
Trajectoires de développement des Petits États insulaires	271
Classement des États et territoires insulaires du Pacifique	272
L'agriculture dans l'économie et la population des pays émergents et des PED du Pacifique	274
La maritimisation du Pacifique à plusieurs échelles	282
Le canal de Panama : « la terre divisée, le monde uni » ?	286
Les 20 premiers ports mondiaux à conteneurs en 2023	289
La façade maritime de l'Asie-Pacifique	291
Les organisations régionales transpacifiques	297
Le Costa Rica, pays « vert » de l'écotourisme	300
Le tourisme en Asie du Sud-Est	302
Le tourisme des Chinois en Chine	304
Le poids de l'économie informelle en Asie du Sud-Est et en Amérique latine	307
La Silicon Valley	312
Le triangle SIJORI	314
Les enjeux géopolitiques en Asie du Sud-Est, entre fragmentation et intégration	325
Grille d'analyse des conflits frontaliers	327
L'Asie-Pacifique, des mers sous tensions	333

Les puissances nucléaires dans le Pacifique	337
Des statuts différents des territoires sous administration étrangère dans le Pacifique insulaire	339
Rivalités de puissances mondiales dans le Pacifique	352
Géopolitique de l'Amérique centrale et du Mexique	357
La défense des grandes puissances dans le Pacifique	364
Des territoires néo-calédoniens différenciés	383
Singapour, 1960-2024	386
Évolution de la population de Singapour	387
Économie de Singapour	388
Part des principales régions du monde dans le commerce extérieur de Singapour...	389
Les territoires productifs de la métropole de Singapour	399

Comprendre

Le Pacifique compte plus de 165 millions de km² d'océan et entre 25 et 45 millions de km² de terres (selon l'espace pris en compte), répartis sur trois continents : Amérique, Asie et Océanie. Les littoraux des pays riverains sont disposés en couronne autour de l'océan Pacifique. « Si le Pacifique est d'abord un océan, il est aussi un espace ou plutôt des espaces. Ces espaces sont constitués de pays aux populations, aux ressources naturelles, aux régimes politiques très contrastés » (Antheaume, Bonnemaison, 1988).

Cette première partie a pour objectif de mettre en place le cadre de réflexion de la question du programme des concours, en définissant et en tentant de délimiter l'aire Pacifique, tout en mettant en exergue sa profondeur historique porteuse de sens aujourd'hui encore. Comme l'indique la lettre de cadrage de la question (BOEN du 15 mai 2025), le Pacifique « n'est pas abordé comme un espace régional en tant que tel dans les programmes, il peut être étudié à partir de l'ensemble des thématiques géographiques et des notions qui sous-tendent les programmes d'enseignement ».

Pourquoi le Pacifique aux concours ?

Le Pacifique est la nouvelle question mise aux programmes des concours externes de l'enseignement (Capes et agrégations) à compter de la session 2026 (pour l'agrégation de géographie). Après une question consacrée à l'Amérique latine, la nouvelle question porte sur une région centrée sur un océan, l'océan Pacifique, qui relève également des questions de développement, d'aménagement des territoires et de contraintes naturelles. Cet espace a déjà été travaillé par d'autres questions de programme mais de façon morcelée : par la question « Mers et océans » (2018-2021), par celle sur « l'Asie du Sud-Est » (2020-2022), puis sur « l'Amérique latine » (2023-2026).

L'océan Pacifique est le plus vaste océan du monde, couvrant plus de 165 millions de km², soit plus d'un tiers de la surface terrestre et la moitié de la surface océanique. Face à l'affirmation d'un duel croissant entre les États-Unis et la Chine et à l'émergence de nouvelles puissances autour du Pacifique, cet océan et ses bordures sont en passe de devenir le cœur des dynamiques économiques et des enjeux géopolitiques majeurs du XXI^e siècle.

Qu'est-ce que le Pacifique ?

Le Pacifique, une région organisée autour d'un océan

L'aire Pacifique se définit comme un vaste espace, stratégique et dynamique, regroupant les pays bordant l'océan Pacifique, et jouant un rôle central dans les équilibres mondiaux actuels, tant sur le plan géographique qu'économique et géopolitique. L'océan Pacifique lui-même est traditionnellement délimité au nord par le détroit de Béring entre Russie et Alaska, au sud par le 60^e parallèle sud, limite avec l'océan Austral.

Au niveau géographique, l'aire Pacifique correspond aux régions situées autour de l'océan Pacifique et au sein de celui-ci qui forme ainsi le cœur de cette aire : « les étendues marines ne font ici, pour l'essentiel, qu'unir des rivages parfois très éloignés les uns des autres, ainsi que des espaces riverains plus ou moins étendus » (Patrice Cosaert, 2009). Cette aire inclut

les pays et territoires riverains ou insulaires, liés à différentes régions du monde réparties sur trois continents (Asie, Amérique, Océanie) :

- la **Russie orientale** : la façade pacifique de la Sibérie ;
- l'**Asie de l'Est (ou Asie orientale)** : Chine, Japon, Corée du Nord, Corée du Sud, Taïwan ;
- l'**Asie du Sud-Est** : Indonésie, Philippines, Malaisie, Vietnam, Singapour, Brunei, Cambodge, Thaïlande, Timor Leste (à l'exclusion, donc de la Birmanie qui donne sur l'océan Indien) ;
- l'**Océanie** : Australie, Nouvelle-Zélande, Papouasie-Nouvelle-Guinée, et les nombreuses îles du Pacifique, dont 11 petits États insulaires (Fidji, Samoa, Tonga, Tuvalu, Kiribati, États fédérés de Micronésie, Nauru, Palau ou Palaos, Vanuatu, Îles Marshall, Îles Salomon), des États associés à la Nouvelle-Zélande (Niue, Tokelau, Îles Cook), un État fédéré des États-Unis (Hawaï) et des territoires associés aux États-Unis (Îles Mariannes comprenant Guam et les Îles Mariannes du Nord, les Samoa américaines), des territoires liés à des pays européens (Îles Pitcairn au Royaume-Uni, Polynésie française, Wallis-et-Futuna et Nouvelle-Calédonie à la France), sans oublier l'Île de Pâques administrée par le Chili et les Galapagos par l'Équateur ;
- l'**Amérique du Nord** : États-Unis (notamment la côte ouest de Seattle à San Diego comprenant, du Nord au Sud, les États de l'Alaska, de Washington, de l'Oregon et de la Californie), Canada (avec la province littorale de la Colombie-Britannique), Mexique (côte Pacifique composée de 11 États fédérés : Basse Californie, Basse Californie du Sud, Sonora, Sinaloa, Nayarit, Jalisco, Colima, Michoacán, Guerrero, Oaxaca, Chiapas) ;
- l'**Amérique centrale** : Guatemala, El Salvador, Nicaragua, Honduras, Costa Rica, Panama ;
- l'**Amérique du Sud** : Colombie, Équateur, Pérou, Chili.

Au total, 45 pays sont inclus dans l'aire Pacifique, soit par l'entièreté de leur territoire national, soit par leur façade maritime ouvrant sur l'océan Pacifique. Ils regroupent près de 3,2 milliards d'habitants, soit 40 % de la population mondiale, mais répartis de façon dissymétrique, près de 2,5 milliards se localisant sur la façade occidentale, asiatique et océanienne, de l'aire Pacifique, contre moins de 700 millions sur la façade orientale américaine.

Territoires et îles du Pacifique



Au niveau culturel, cette aire Pacifique est une **mosaïque**. On y trouve une grande diversité linguistique, religieuse et culturelle, façonnée sur une temporalité longue par les échanges maritimes et les migrations, à commencer par les îles et archipels océaniques qui relèvent de quatre ensembles culturels qui ont servi de délimitation régionale interne : Micronésie, Mélanésie, Polynésie et Australie, et ce malgré les fortes parentés linguistiques, religieuses ou sociales entre ces groupes. Il en est de même en Asie du Sud-Est, carrefour culturel, linguistique et religieux.

Au niveau économique, l'aire Pacifique est un **centre majeur du commerce mondial**, traversé par des routes maritimes stratégiques et bordé à l'Ouest par la principale façade maritime mondiale, l'Asie-Pacifique. Des organisations comme l'APEC (Coopération économique Asie-Pacifique) structurent cette aire économiquement, tandis qu'elle regroupe des puissances économiques majeures comme la Chine, le Japon, les États-Unis, la Corée du Sud, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Mais, les niveaux de développement sont très variés, des deux principales puissances économiques mondiales, États-Unis et Chine, à des Pays les moins avancés (PMA) comme Cambodge, Laos, Timor Leste, Kiribati, Îles Salomon et Tuvalu, tandis que d'autres relèvent des pays développés (Canada, Australie, Nouvelle-Zélande, Japon, etc.) ou émergents (Thaïlande, Taïwan, etc.). C'est aussi une **zone stratégique majeure** pour les échanges internationaux, la sécurité maritime et les équilibres géopolitiques (présence des États-Unis, rivalité Chine/États-Unis, alliances comme l'AUKUS, pacte de défense créé en 2021 entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis).

Ainsi, l'aire Pacifique porte de nombreuses et diverses interactions entre les territoires et les sociétés qui la composent. Mais c'est la dimension maritime qui donne sa cohérence à cet ensemble géographique réparti entre trois continents. Ces derniers se différencient toutefois entre d'un côté les façades maritimes asiatiques et américaines ouvrant sur l'océan Pacifique et d'un autre côté l'Océanie intégralement incluse dans l'aire Pacifique. Certains pays sont donc totalement inscrits dans le Pacifique, au sens où tous leurs territoires donnent sur le Pacifique, cas des îles et archipels de l'océan Pacifique (Nouvelle-Zélande, territoires insulaires océaniques, Philippines, Japon, Taïwan) et des petits pays continentaux n'ayant qu'une façade Pacifique (2 Corées, Vietnam, Brunei, Cambodge, Guatemala, El Salvador, Équateur, Pérou, Chili). En revanche, d'autres pays s'ouvrent également sur d'autres espaces océaniques comme les États-Unis sur l'Atlantique et l'Arctique, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama et

Colombie sur la mer des Caraïbes (et l'Atlantique), ou l'Australie, la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie donnant aussi sur l'océan Indien. Enfin, précisons que certains pays sont si étendus que leurs territoires intérieurs ne sont que très peu influencés par l'aire Pacifique, ce qui est le cas du Canada, des États-Unis, de la Chine ou de la Russie, cette dernière ayant le centre de son peuplement et de son économie sur sa partie occidentale européenne, plus de 9 000 km séparant Moscou de Vladivostok. Il s'agit donc bien d'analyser la question de programme à l'aune des rapports entretenus par les territoires et les sociétés avec l'océan Pacifique et entre eux.

Le Pacifique, une région difficile à délimiter

Il semble ainsi difficile de délimiter précisément les territoires entrant dans la question de programme étant donné qu'il faut les réfléchir en fonction de leurs rapports à l'océan Pacifique.

La géographie britannique évoque l'expression de « *Pacific Rim* » (« *la Ceinture du Pacifique* ») désignant un ensemble de pays riverains de l'océan Pacifique qui sont interconnectés économiquement, stratégiquement et culturellement. C'est une notion géopolitique et géoéconomique, mise en avant dans les années 1980 et 1990, à l'époque où cette région a pris de plus en plus d'importance dans les échanges mondiaux. Le *Pacific Rim* a été notamment théorisé par Ronald J. Johnston, géographe politique britannique, non seulement comme un espace physique, mais surtout comme un espace relationnel, c'est-à-dire fondé sur un réseau d'échanges, de flux, d'interdépendances. Selon Johnston, le *Pacific Rim* n'est pas une simple région bordant un océan, mais un système dynamique de flux commerciaux, migratoires, culturels et politiques. Il met en avant la restructuration de l'économie mondiale autour de l'Asie-Pacifique, au détriment de l'Atlantique. Il souligne aussi l'hétérogénéité du *Rim* entre pays riches et pays pauvres, entre des systèmes politiques différents, mais tous reliés par une logique économique de mondialisation. La région est définie comme étant composée d'États-nations indépendants et d'autres entités économiques qui sont voisines ou adjacentes à l'océan Pacifique. Cette définition englobe les côtes de l'océan Pacifique d'Amérique du Sud, centrale et du Nord ainsi que l'Asie de l'Est, du Sud-Est, l'Australie et la majorité des États insulaires du Pacifique (cf. *supra*). En revanche, l'espace Indopacifique « n'est pas inséré dans le sujet proposé » (lettre de cadrage de la question de programme, 15 mai 2025).

Au cours du dernier quart de siècle environ, une multitude de forces économiques et géographiques se sont développées de manière convergente et divergente entre les bordures de l'océan, remodelant la perception du Pacifique. Au fur et à mesure, les mutations économiques, politiques et géopolitiques récentes ont modifié le contour géographique de la bordure du Pacifique, créant de nouveaux réseaux et alliances politiques et économiques, en activant et/ou engendrant de nouveaux liens. « Les singularités du Pacifique en font un espace pluriel, sinon gigogne » (B. ANTHEAUME et J. BONNEMAISON, 1988). Ainsi, étant donné l'immensité de l'océan Pacifique, il est souvent utile de préciser de quel Pacifique il s'agit. En effet, comme le soulignaient les géographes Benoît Antheaume et Joël Bonnemaison, ce terme peut recouvrir quatre entités emboîtées les unes dans les autres :

- le « bassin Pacifique », le *Pacific Rim*, englobant tous les États riverains de l'océan, au Nord et au Sud, sur les rives orientales et occidentales, soit plus d'une quarantaine de pays et de territoires dépendants, très différents par leur superficie, leurs poids démographique et économique comme par leur culture nationale (occidentale, asiatique, mélanésienne ou chinoise, pour ne prendre que quelques exemples). Près de 25 millions de km² regroupant près de 2 milliards d'habitants et même près de 3,2 milliards en prenant l'entière des territoires nationaux ;
- « L'Asie-Pacifique », expression qui recouvre différentes réalités : pour les diplomates il s'agit de regrouper dans un même ensemble les pays asiatiques du Pacifique et les pays de l'Océanie, tandis que pour les géographes il s'agit d'un ensemble formé par les pays de la rive asiatique de l'océan Pacifique, soit une bonne douzaine d'États et territoires (Hong Kong, Macao), parmi lesquels s'affirment les nouveaux pays industrialisés (NPI, regroupant les « dragons » et les « tigres ») et émergents (comme la Chine) ;
- l'Océanie, composée de deux pays développés, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et des petits États insulaires en développement de Mélanésie et Polynésie, auxquels sont traditionnellement adjoints ceux de Micronésie ;
- enfin, les seuls îles et États insulaires, « par un raccourci commode qui permet de condenser les deux grands mythes nés de ce vaste espace Pacifique en son plus petit élément constitutif : le mythe du « paradis perdu », né des grandes découvertes au XV^e siècle et le mythe du « miracle économique » forgé en ces deux dernières décennies du XX^e siècle » (Isabelle Cordonnier, 1994).

Le Pacifique n'est ainsi pas un espace précis et clairement délimité en géographie comme une entité régionale. Il est composé d'un ensemble de régions qui développent des liens croissants entre elles depuis les années 1980, liens encore augmentés depuis le début du XXI^e siècle, qu'ils soient culturels, économiques ou politiques, ce qui se manifeste par la multiplication d'organisations régionales transpacifiques (APEC ou Coopération économique pour l'Asie-Pacifique, CPTPP ou Partenariat transpacifique).

Ainsi, pour les États continents (Russie, Chine, Australie, Canada, États-Unis) de l'aire Pacifique, seules leurs façades maritimes sur l'océan Pacifique sont à prendre en compte. Ces façades sont de profondeur inégale :

- selon Thierry Sanjuan (2016), la Chine littorale peut se définir « par l'ensemble des provinces, municipalités de rang provincial et région autonome en situation littorale, auquel Pékin s'ajoute fonctionnellement », il s'agit, du nord au sud, des provinces de Liaoning, Pékin, Hebei, Tianjin, Shandong, Jiangsu, Shanghai, Zhejiang, Fujian, Guangdong, Hong Kong, Macao, Guangxi et Hainan. Ces provinces portent sur 14 % de la superficie du pays, près de la moitié de la population chinoise, 85 % des exportations et 60 % de la production industrielle. Ce que confirme Benjamin Clavier (2024) : « La plupart des ports majeurs chinois bénéficient d'un arrière-pays captif ou contesté couvrant uniquement la province dans laquelle ils sont situés. En moyenne, leur *hinterland* s'étale sur une distance de 350 kilomètres à partir du rivage. Une donnée suffit à le démontrer : les villes industrielles situées à une distance inférieure à 350 kilomètres de la mer totalisent 94 % du trafic conteneurisé chinois et recourent à des ports maritimes pour leurs exportations ». Néanmoins, certains espaces de la Chine intérieure pourraient être inclus dans la réflexion comme le bassin du Yangzi qui porte d'importantes villes industrielles (Wuhan, Chongqing) dont les produits s'exportent par les ports de Shanghai et Ningbo qui en sont les portes sur le Pacifique et au-delà le monde ;
- côté américain, au Canada, la façade Pacifique est peu peuplée et peu occupée, et se limite à une étroite bande littorale méridionale, en situation frontalière, ouvrant sur le Pacifique avec Vancouver, l'île de Vancouver et Victoria, en Colombie britannique. Au-delà, les Rocheuses s'imposent rapidement et limitent les flux vers l'intérieur. Il en va de même aux États-Unis où seuls les États fédérés d'Alaska, de Washington, de l'Oregon et de Californie entrent en compte, avec toutefois des profondeurs variables selon les densités de population et d'ouverture. L'Alaska est très peu peuplé et essentiellement en situation littorale méridionale, autour

d'Anchorage qui abrite 40 % de la population de l'État. L'Oregon semble très peu ouvert sur le Pacifique du fait d'une chaîne côtière très forestière, les Oregon Coast Ranges, de 50 à 10 km de large et culminant à 1 248 m, aussi ses villes comme Salem et Portland sont-elles situées dans la vallée de la Willamette, affluent sud de la Columbia, qui s'écoule parallèlement à la côte en arrière de la chaîne côtière. La Californie présente les mêmes conditions topographiques avec une chaîne côtière, mais bénéficie de la présence du Grand Bassin (Great Valley), associant au nord la Vallée de Sacramento et au sud la Vallée de San Joaquin, qui débouchent sur le Pacifique au niveau de la baie de San Francisco, et d'une plaine côtière plus au sud, au-delà des Transverse Ranges, plus large de Los Angeles à San Diego. En revanche, au nord, près de la frontière canadienne, les plaines côtières au pied occidental de la Chaîne des Cascades sont plus larges et s'ouvrent sur l'océan par des baies parfois parsemées d'îles comme près de Seattle, au niveau du Puget Sound (qui s'étend de manière transfrontalière entre Vancouver et Seattle), malgré le caractère massif de la péninsule Olympique culminant à 2 427 m ;

- les régions côtières australiennes orientales sont constituées de plateaux surélevés (supérieurs à 600 m) à épanchements basaltiques, la Cordillère australienne dont les altitudes s'élèvent au sud pour atteindre 2 228 m au mont Kosciuszko dans les Alpes australiennes, entre Melbourne et Canberra. Les plaines côtières sont étroites et très arrosées, recevant plus de 1 000 mm de précipitations par an, et constituées de forêts. Ces espaces relèvent de trois États : le Queensland, le plus vaste, la Nouvelle-Galles du Sud et le Victoria, auxquels s'ajoutent le territoire de la capitale Canberra, enclavée au sein de la Nouvelle-Galles du Sud, et l'île de Tasmanie. La côte sud, de Brisbane à Melbourne, porte l'essentiel de la population et de l'économie nationales, et ce depuis les premiers peuplements européens au XIX^e siècle, ayant accueilli les colons et bagnards anglais ;
- enfin, la côte Pacifique russe, au climat polaire à subpolaire, est à très faible densité, hormis quelques ports comme Magadan, Vanino, Vostokchyn-Nakhodka et Vladivostok. Leurs arrière-pays sont tout aussi limités par l'immensité sibérienne et surtout les chaînes volcaniques côtières omniprésentes, culminant à 4 850 m dans la péninsule du Kamchatka.

Pour finir, la question de programme a pour principal objectif d'analyser les îles, archipels et littoraux de l'aire Pacifique. Mais, l'approche et l'étude du Pacifique sont complexifiées par la dispersion des données liées aux différentes régions du monde qui composent cette aire Pacifique. L'importance des

distances est un frein aux relations qui sont pourtant en plein essor : près de 10 500 km séparent d’ouest en est Shanghai et Los Angeles, et même 17 500 km – au plus large – entre les Philippines et Panama, soit près de la moitié de la circonférence du globe, plus de 8 000 km du nord au sud entre Vladivostok et Brisbane et même 12 500 km entre Anchorage et Dunedin (située sur la moitié sud de l’île sud de la Nouvelle-Zélande), près de 18 000 km du nord-ouest au sud-est entre Vladivostok et Valparaiso (Chili), ou encore 12 000 km de Brisbane à Vancouver. Ici s’étendent près de 40 % de la surface du globe, dont un tiers pour le seul océan Pacifique.

La diversité des États du Pacifique (en 2023)

Pays	Superficie (en km²)	Population* (en millions)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de croissance du PIB (en %/an)	PIB/habitant (PPA, en dollar)	IDH (rang)	Taux d'urbanisation (en %)	Taux de pauvreté (2,15 dollars/j, en %)
Asie orientale	27 285 130	1 814,8	-0,2	-	35 807	-	76	-
Chine	9 561 000	1 436,6	0,0	5,2	19 170	75	65	0,0
Corée du Nord	121 000	26,1	0,4	-	-	-	69	-
Corée du Sud	100 000	51,6	-0,1	1,4	47 490	19	81	0,0
Hong Kong (Chine)	1 100	7,4	-0,2	3,3	70 700	4	100	-
Japon	378 000	124,9	-0,5	1,7	44 570	24	92	0,7
Macao (Chine)	30	0,7	0,4	75,1	72 260	-	100	-
Taiwan	36 000	23,2	-0,1	4,6	-	19	75	-
Russie	17 098 000	144,3	-0,5	3,6	32 000	56	75	0,2
Asie du Sud-Est	3 583 000	614	0,8	-	13 147	-	52	-
Brunei	6 000	0,4	1,0	1,4	67 580	55	79	-
Cambodge	181 000	16,8	1,5	5,0	4 430	148	26	-
Indonésie	1 905 000	275,5	0,7	5,0	12 560	112	59	1,8
Malaisie	330 000	32,7	0,9	3,6	28 730	63	79	0,0

Pays	Superficie (en km ²)	Population* (en millions)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de croissance du PIB (en %/an)	PIB/habitant (PPA, en dollar)	IDH (rang)	Taux d'urbanisation (en %)	Taux de pauvreté (2,15 dollars/j, en %)
Philippines	300 000	115,6	1,5	5,5	9 450	113	48	3,0
Singapour	700	5,5	0,3	1,1	102 450	9	100	–
Thaïlande	513 000	66,8	0,2	1,9	18 530	66	54	0,0
Timor oriental	15 000	1,3	1,8	–18,1	5 360	155	32	24,4
Vietnam	332 000	99,4	0,8	5,0	11 040	107	39	1,0
Océanie	8 563 000	44	0,9	–	39 522	–	57,5	–
Australie	7 741 000	25,8	0,5	3,4	55 290	10	87	0,5
Micronésie	700	0,1	1,5	0,8	3 900	135	23	16,0
Fidji	18 000	0,9	1,0	7,5	11 450	104	59	1,3
Guam (EUA)	500	0,2	1,0	5,1	41 833	–	95	–
Îles Marshall	200	0,05	1,2	–3,9	5 120	102	79	0,9
Îles Salomon	29 000	0,7	2,5	3,1	2 680	156	26	26,6
Kiribati	700	0,1	2,1	4,1	4 050	137	58	1,7
Nauru	20	0,01	2,1	0,6	25 110	122	100	1,7
Nouvelle- Calédonie (Fr.)	19 000	0,3	0,8	3,5	–	–	73	–
Nouvelle- Zélande	271 000	5,1	0,5	0,7	45 440	16	87	–
Palau	500	0,02	0,3	1,9	16 620	71	82	–
Papouasie- Nouvelle- Guinée	463 000	9,3	1,9	3,0	4 340	154	14	39,7
Polynésie française	4 000	0,3	0,7	4,5	–	–	62	–
Samoa	3 000	0,2	2,3	8,6	6 300	116	18	1,2
Tonga	700	0,1	1,6	–2,3	7 260	98	23	0,0
Tuvalu	30	0,01	1,5	3,9	6 770	132	66	3,6

Pays	Superficie (en km²)	Population* (en millions)	Taux d'accroissement naturel (en %)	Taux de croissance du PIB (en %/an)	PIB/habitant (PPA, en dollar)	IDH (rang)	Taux d'urbanisation (en %)	Taux de pauvreté (2,15 dollars/j, en %)
Vanuatu	12 000	0,3	2,4	2,2	3 220	140	26	10,0
Amérique du Nord	21 558 000	499,1	0,3	–	56 006	–	82	–
Canada	9 971 000	38,8	0,2	1,2	51 690	18	82	0,2
États-Unis	9 629 000	332,8	0,1	2,9	70 480	20	83	1,2
Mexique	1 958 000	127,5	0,5	3,2	19 540	77	82	1,2
Amérique centrale	499 000	50	0,7	–	11 359	–	66,8	–
Costa Rica	51 000	5,2	0,4	5,1	21 800	64	83	0,9
El Salvador	21 000	6,3	0,7	3,5	9 120	127	75	3,4
Guatemala	109 000	17,8	1,5	3,5	9 580	136	53	9,5
Honduras	112 000	9,6	1,6	3,6	5 740	138	60	12,7
Nicaragua	130 000	6,7	1,4	4,6	5 960	130	60	3,9
Panama	76 000	4,4	1,0	7,4	29 900	57	70	1,3
Amérique du Sud	3 464 000	120,3	0,6	–	16 529	–	19	–
Chili	756 000	19,8	0,5	0,2	27 410	44	88	0,4
Colombie	1 139 000	49,1	0,8	0,6	16 460	91	82	6,0
Équateur	284 000	18,0	1,0	2,4	11 480	83	65	3,8
Pérou	1 285 000	33,4	0,6	–0,6	12 900	87	79	2,7

*Données mi-2022.

Niue, Tokelau et les Îles Cook sont inclus dans les données de la Nouvelle-Zélande.

D'après les données du Population Reference Bureau (ONU) et de la Banque mondiale, 2024.

Le Pacifique, un espace inventé et porteur d'héritages multiples

Le Pacifique a été nommé par les explorateurs européens espagnols. En 1513, l'explorateur espagnol Vasco Núñez de Balboa est considéré comme le premier Européen à découvrir l'océan Pacifique depuis le continent américain, après avoir traversé l'isthme de Darien. Il le nomme « la mer du Sud » (Mar del Sur), car il l'avait vue en regardant vers le sud depuis l'isthme. En 1520, Fernand de Magellan, navigateur portugais au service de l'Espagne, traverse le détroit qui porte aujourd'hui son nom au sud de l'Amérique (détroit de Magellan) et entre dans cet océan, alors nommé le Grand Océan. Il le nomme « Pacifique » (Pacífico) car les eaux y semblaient calmes comparées aux tempêtes de l'Atlantique Sud. Le mot vient du latin *pacificus*, qui signifie « paisible ». Arrivé aux Philippines, qui seront nommées par les Espagnols quelques années plus tard en hommage à l'infant d'Espagne, le futur Philippe II, en 1521, il y meurt dans un affrontement avec des populations indigènes de Mactan.

Premières migrations et constitution des populations océaniques

Néanmoins, des peuples autochtones d'Asie, de Polynésie, de Mélanésie et d'Amérique ont navigué et vécu autour de l'océan Pacifique bien avant les Européens. Une première vague de peuplement des îles et archipels a lieu depuis l'Asie vers la Nouvelle-Guinée, l'Australie et la Tasmanie entre 60 000 et 50 000 av. J.-C. grâce à l'abaissement du niveau moyen des mers pendant la glaciation du Würm, communautés (aborigènes d'Australie, Papous) ensuite séparées vers 10 000 av. J.-C. à la suite de la transgression marine.

Une seconde grande vague de peuplement se développe plus tardivement : les Austronésiens, vraisemblablement partis de Taïwan vers 4 000 av. J.-C., ont peu à peu colonisé les Philippines, Bornéo, la Nouvelle-Guinée, puis entre 1 300 et 900 av. J.-C. les archipels entre la Papouasie et les Samoa-Tonga (avancée attestée par la céramique Lapita), grâce à l'invention de la pirogue à double blancier. De nouvelles migrations, cette fois polynésiennes, ont lieu entre le V^e et le XIII^e siècle depuis les Samoa-Tonga vers les Kiribati, les Îles Australes et les Marquises (V^e -VI^e siècles),

puis à partir des Îles de la Société et des Marquises vers Hawaï (VIII^e siècle), l'île de Pâques (XIII^e siècle) et la Nouvelle-Zélande (XIII^e siècle). Cette seconde vague n'a pu se faire, étant donné les distances en mer à parcourir, que grâce à une remarquable connaissance des étoiles, des courants marins et des vents.

Notons également que des contacts anciens semblent avoir existé entre la Polynésie orientale et l'Amérique du Sud, puisqu'à l'arrivée des Européens en Polynésie, les autochtones y cultivaient de la patate douce, tubercule américain.

L'essor progressif des influences étrangères

Dès le XIV^e siècle, les marchands arabes commercent avec les isthmes et archipels du monde indo-malais *via* les voies commerciales maritimes. Les ports sont ainsi les premiers atteints et voient même la création de royaumes musulmans comme les sultanats de Perlak en 840 et de Pasai en 1042 dans la province d'Aceh au nord-ouest de l'île de Sumatra donnant sur l'océan Indien. Peu à peu ces commerçants arabes et l'islam se répandent vers l'est, *via* les archipels, et sont à l'origine de réseaux marchands très développés avec l'Asie occidentale aux XVI^e et XVII^e siècles.

Les premières installations européennes sur les littoraux de l'océan Pacifique débutent au XVI^e siècle, avec la colonisation espagnole des Philippines (en 1564 par Miguel López de Legazpi, en tant que colonie de la colonie de la vice-royauté américaine de la Nouvelle-Espagne) et la création de routes commerciales régulières entre les rives asiatiques et américaines, notamment le galion de Manille qui permettait le commerce entre les ports de Manille (Philippines) et d'Acapulco (Mexique, colonie espagnole tutélaire). Les Hollandais prennent le relais avec Abel Tasman (1642-1644) qui explore le sud du Pacifique pour le compte de la Compagnie néerlandaise des Indes orientales et découvre la Tasmanie (qui porte son nom, tout comme la mer de Tasman, voisine), la Nouvelle-Zélande et voit les îles Tonga et Fidji. Mais il ne peut alors pas débarquer en Nouvelle-Zélande, car son équipage est attaqué par les Maoris. À la fin du XVII^e siècle, les Anglais ouvrent l'âge d'or de l'exploration de l'océan Pacifique et de ses littoraux, à des fins de connaissances scientifiques et dans un but politique (la colonisation), tandis que les côtes américaines sont sous contrôle espagnol de San Francisco (États-Unis) à Santiago du Chili. William Dampier (fin XVII^e siècle), pirate et navigateur anglais,

explore les côtes nord-ouest de l'Australie, dont il rapporte le récit dans *Voyage autour du monde* publié en 1691, tout comme en 1749, l'amiral anglais George Anson. Ces récits de voyages influencent alors de futurs explorateurs (et même des écrivains comme Jonathan Swift pour *Les voyages de Gulliver* publié en 1726 ou Robert Louis Stevenson, pour son ouvrage *L'île au trésor* publié en 1881-1882). C'est le point de départ des explorations scientifiques lancées par les couronnes britannique et française, avec Samuel Wallis (qui découvre Tahiti en 1767 et l'archipel qui porte son nom : Wallis-et-Futuna) et Philip Carteret pour la première, Louis-Antoine de Bougainville pour la seconde.

Mais c'est surtout **James Cook** (1768-1779) qui va devenir l'un des plus grands explorateurs du Pacifique. Il y effectue trois voyages :

- le premier (1768-1771) permet la cartographie de la Nouvelle-Zélande, l'observation de Tahiti, île décrite comme un paradis, de nommer les îles de la Société et l'exploration de la côte orientale de l'Australie, en accostant à Botany Bay, près de l'actuelle Sidney, dont il prend possession au nom de la Couronne britannique comme la Nouvelle-Galles du Sud ;
- au cours du deuxième voyage (1772-1775), il recherche le « continent austral inconnu » (*Terra Australis*) ce qui le conduit en fait à explorer le sud du Pacifique (pour se rendre compte que ce continent supposé n'existe pas mais qu'il y a un ensemble d'îles et d'archipels) : les Îles Tubuai (Polynésie française), les Îles des Amis (*Friendly Islands*, aujourd'hui Tonga) où il est chaleureusement accueilli en 1772, l'Île de Pâques (Rapa Nui) où il fait une rapide escale en 1774, les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu) et la Nouvelle-Calédonie qu'il découvre en 1774, affirmant que l'Île des Pins est l'île la plus proche du paradis ;
- au cours de son troisième voyage (1776-1779), il recherche un passage, dit du Nord-Ouest, entre le Pacifique et l'Atlantique par le Nord, et découvre les îles Hawaï en 1778 (où il sera tué en 1779 à la suite d'un conflit avec les autochtones), qu'il nomme les îles Sandwich, en l'honneur de son protecteur, Lord Sandwich, et les Îles Aléoutiennes au sud de l'Alaska.

James Cook a ainsi exploré une immense partie de l'océan Pacifique et permis de réaliser une première cartographie de l'Océanie. S'il n'a pas toujours été le premier Européen à voir certaines îles, il a souvent été le premier à les cartographier précisément, les décrire scientifiquement ou y établir des contacts durables avec leurs habitants.

En même temps que les Anglais, les Français sont entrés dans la course aux terres dans le Pacifique, d'abord avec **Louis-Antoine de Bougainville** (1766-1769). Il explore Tahiti, Samoa, la Nouvelle-Guinée et publie un récit très lu en Europe (*Voyage autour du monde*, 1771), qui contribue à l'image romantique du « bon sauvage » ou d'un « état de nature » (notamment véhiculée par Diderot dans le *Supplément au voyage de Bougainville* en 1772 ou Jean-Jacques Rousseau dans le *Discours sur l'origine des inégalités parmi les hommes* en 1775) et du paradis polynésien qui forgera l'imaginaire européen de l'exotisme. Puis, c'est **Jean-François de La Pérouse** (1785-1788) qui est chargé par Louis XVI et l'Académie des Sciences d'une mission scientifique comparable à celle de Cook : compléter les découvertes de Cook, ouvrir de nouvelles routes maritimes et commerciales, et étudier la géographie, la faune, la flore, les populations autochtones, avec deux navires, La Boussole (qu'il commande lui-même) et L'Astrolabe (commandé par Paul Fleuriot de Langle). Parti de Brest en 1785, il passe le Cap Horn en 1786, puis le Chili pour ravitaillement et observation et l'île de Pâques où l'expédition est attaquée par les indigènes. De là, il remonte vers le nord par Hawaï, puis l'Alaska (baie de Lituya) et cartographie la côte nord-ouest de l'Amérique, tout en établissant des relations avec les peuples amérindiens, mais un naufrage dans la Baie des Français fait 21 morts. En 1787, il traverse le Pacifique, longe la péninsule du Kamtchatka (Russie) puis repart vers le sud en passant par Macao, et Manille. Mais, plus au sud, l'escale aux Samoa est tragique : Fleuriot de Langle et 13 membres de l'équipage sont tués par des insulaires. En 1788, il s'arrête à Botany Bay (Australie), où il rencontre les colons anglais tout juste arrivés pour fonder la première colonie pénitentiaire britannique. De là, partit sa dernière lettre pour la France. Après son départ d'Australie, La Pérouse disparaît. En 1791, une expédition de secours est envoyée (commandée par d'Entrecasteaux), mais elle se solde par un échec. Ce n'est qu'en 1826, grâce au navigateur anglais Peter Dillon, qu'on découvre les restes de l'expédition sur l'île de Vanikoro (Îles Salomon) : les deux navires se sont échoués sur des récifs, mais il n'y a pas de traces de survivants. Dans la première moitié du XIX^e siècle, de nouvelles expéditions sont lancées, comme celles de Jules Dumont d'Urville (1826-1829) pour augmenter les savoirs sur les populations et les ressources des territoires, dans un but mercantile et lucratif afin d'orienter la colonisation de ces espaces.

Les **conséquences de ces explorations européennes** sont multiples. Elles se traduisent d'abord par des échanges croissants (principalement à partir de la fin du XVIII^e siècle), commerciaux, culturels et religieux, par des marchands, missionnaires catholiques et protestants ainsi que des aventuriers. Les ressources naturelles sont exploitées dès le début du XIX^e siècle : le bois de santal (aux Fidji dès 1805, puis à Hawaï, aux Marquises, aux îles Australes, à l'Île des Pins, à Lifou et Santo), les holothuries (à Fidji dès 1804 où les commerçants les négocient contre des fusils et de l'alcool), la pêche à la baleine et la nacre. Mais ces échanges et cette prédation sur les ressources locales peuvent donner lieu à des violences, notamment dans les îles mélanésiennes dont les populations ont été plus hostiles aux Européens. C'est ce qui explique « des décalages chronologiques dans l'intensité des contacts : les îles polynésiennes et dans une moindre mesure celles de Micronésie sont fréquentées plus tôt et plus régulièrement par les Occidentaux que les îles de Mélanésie » (F. Argounès, S. Mohamed-Gaillard, 2021). Ensuite, la colonisation des îles du Pacifique a été progressive (sur trois siècles) et plus tardive (essentiellement au XIX^e siècle), du fait de l'éloignement avec l'Europe et des distances internes à cet espace. Enfin, les impacts sanitaires (effondrement démographique des populations océaniques à la suite du choc microbien), économiques et sociaux sur les sociétés insulaires (esclavage, prostitution, missions chrétiennes) ont été importants et ont marqué démographiquement et culturellement les populations autochtones. Des produits manufacturés ou des animaux européens sont introduits qui modifient les modes de vie locaux : Tahiti produit ainsi du porc salé, les femmes sont revêtues par les missionnaires de longues robes, dites « robe-mission », sans compter que certains marins européens désertent leurs navires pour s'installer durablement sur ces îles. Le cas le plus connu est celui des marins mutins de la frégate royale britannique H.M.S. Bounty qui en 1789 s'établirent sur l'île Pitcairn, après avoir goûté pendant 5 mois à la vie à Tahiti qu'ils ne voulaient plus quitter, ayant des compagnes tahitiennes. De plus, les nombreuses publications des comptes rendus de voyages ont aidé à façonner en Occident une imagerie populaire des îles et littoraux du Pacifique, souvent présentés comme des paradis du « bout du monde » où vivent des « bons sauvages » dans un état de nature loin des maux de la civilisation européenne.

Ainsi, ce sont largement les Européens qui ont nommé et par là « inventé » les espaces aussi bien côtiers que maritimes du Pacifique, les explorateurs ayant souvent donné leur nom à des îles, archipels, détroits ou

mers, non seulement en Océanie, mais aussi dans le Pacifique nord comme dans le cas du détroit séparant l'île japonaise d'Hokkaido de celle russe de Sakhaline, le détroit de La Pérouse. Cette création occidentale commence par le nom de l'océan Pacifique, qui a varié au début de sa découverte (mer du Sud, Grand Océan), avant que Magellan ne lui donne son nom définitif. C'est aussi le cas pour le cinquième continent, l'Océanie, d'abord désigné comme Polynésie en 1756 par le magistrat et écrivain Charles de Brosses (*Histoire des navigations aux terres australes*), puis Océanique en 1813 par le géographe Conrad Malte-Brun (*Précis de la géographie universelle*), ensemble alors divisé en trois zones (occidentale, centrale et orientale), et enfin Océanie en 1816 par le cartographe Adrien-Hubert Brué. Au début des années 1830, un long débat a lieu au sein de la Société de Géographie, à Paris, pour délimiter les subdivisions internes de l'Océanie : en 1831, Grégoire Louis Domeny de Rienzi propose 5 parties (la Malaisie, reprise à René-Primevère Lesson en 1826, à l'ouest, puis du nord au sud la Micronésie, l'Océanie centrale et l'Endaménie, et enfin à l'est la Polynésie), tandis qu'en 1832, Dumont d'Urville propose une division en 4 parties (à l'ouest la Malaisie, au centre nord la Micronésie, au centre sud la Mélanésie, à l'est la Polynésie), à partir des aires culturelles des populations en présence. Ce dernier découpage est rapidement adopté, y compris par Malte-Brun qui l'utilise dans son atlas de 1835. Il est toujours utilisé aujourd'hui, même si « les recherches soulignent les fortes parentés linguistiques, religieuses, sociales... unissant les sociétés océaniques » (Argounès, Mohamed-Gaillard, 2021).

Une colonisation en plusieurs étapes

La colonisation européenne des îles et rives du Pacifique s'est effectuée en plusieurs phases qui ont commencé par la conquête des Amériques en 1492. Au milieu du XVI^e siècle, les littoraux américains du Pacifique, du Mexique au Chili, relèvent déjà de la colonisation espagnole (à la suite du traité de Tordesillas en 1494) et plusieurs ports y sont installés (comme Mazatlan fondé au Mexique en 1531 ou Valparaíso au Chili en 1544). En Asie-Pacifique, les Européens arrivent *via* le détroit de Malacca, les Portugais prenant le port de Malaka en 1511 puis la péninsule de Macao (Chine) en 1557, bientôt suivis par la Compagnie hollandaise des Indes orientales en 1596 qui fonde Batavia en 1619. Les Espagnols s'emparent des Philippines en 1564. L'objectif est alors essentiellement de commercer

directement avec la Chine, pour les soieries et la porcelaine notamment, et les royaumes sud-est asiatiques pour les épices, en évitant de passer par les intermédiaires habituels, à savoir les marchands arabes et indiens. C'est la mise en place de la « route des épices ».

Une deuxième période de colonisation européenne a lieu à partir de la fin du XVIII^e siècle avec la prise de possession de l'Australie par les Anglais en 1788, suivie par le traité de Waitangi en 1840, par lequel les chefs maoris de Nouvelle-Zélande cèdent leurs terres à la couronne britannique. C'est le point de départ d'une course aux colonies des puissances européennes dans le Pacifique Sud. La France annexe alors les îles Marquises et Tahiti en 1842. Les puissances coloniales se partagent les îles du Pacifique Sud : en 1886 entre Allemands et Anglais en Micronésie et Mélanésie, en 1889 entre Allemagne et États-Unis aux Samoa. Au XIX^e siècle, les Européens se sont lancés à l'assaut de territoires d'outre-mer pour diverses raisons. Certaines sont **économiques** : l'Europe veut sécuriser son approvisionnement en matières premières, indispensables pour son industrie en plein essor. Cette sécurisation passe par le contrôle des régions productrices (minerais, charbon, pétrole, coton, etc.), et des grandes voies de navigation. Autre facteur économique majeur, les Européens trouvent dans leurs colonies des débouchés pour leur production industrielle, notamment en raison de la construction d'infrastructures de transport (voies ferrées, ponts métalliques, gares, etc.). Cet aspect devient majeur avec la récession qui touche les économies européennes après 1870 et les pousse au protectionnisme. Ces infrastructures offrent de vastes possibilités d'investissements pour les financiers, au même titre que le système des plantations. Enfin, les régions colonisées sont soumises à des tributs, des taxes et des impôts consacrés en faible partie à leur administration et destinés pour le reste aux besoins de la métropole.

Au cours de cette deuxième phase, certains États riverains du Pacifique deviennent à leur tour des puissances colonisatrices dans le Pacifique : le Chili annexe l'île de Pâques en 1888, les États-Unis annexent Hawaï et les Philippines en 1898. En effet, entre la fin du XVIII^e siècle et le milieu du XIX^e siècle, les colonies britanniques et espagnoles du continent américain sont devenues indépendantes (les États-Unis en 1776, la Colombie en 1810, le Chili en 1818, le Pérou, le Mexique et les Provinces unies d'Amérique centrale en 1821, l'Équateur en 1830, seul le Panama ne l'obtiendra qu'en 1903). Ainsi, tandis qu'à l'est de l'océan Pacifique les États sortent de la tutelle coloniale européenne et s'étendent progressivement, au centre et à l'ouest de l'océan les territoires coloniaux se multiplient.

En Asie orientale, l'ouverture des territoires aux Occidentaux est forcée sous la menace militaire à partir du milieu du XIX^e siècle : au Japon en juillet 1853 puis en 1854 face au commodore étatsunien Matthew Perry dans la baie d'Edo aboutissant au traité de Kanagawa et l'ouverture des ports japonais de Shimoda et de Hakodate aux navires étatsuniens, en Corée en mai 1882, là-aussi sous la menace étatsunienne. Mais c'est en Chine que cette ouverture a débuté suite à la première guerre de l'opium (1839-1842) opposant la Chine et le Royaume-Uni qui se conclut par le traité de Nankin (1842) puis le traité de la rivière Bogue (1843) et celui de Tien-Tsin (1858), appelés « traités inégaux » (car signés sous la contrainte et donnant des avantages disproportionnés aux étrangers) qui créent des concessions pour les puissances étrangères (concession britannique sur Shanghai en 1846, augmentée de celle étatsunienne en 1848 qui fusionnent en 1863, puis de la concession française sur Shanghai en 1849, etc.). En tout, entre 1842 et 1937, 23 concessions sont octroyées par la Chine à 8 puissances étrangères dans 10 villes portuaires : non seulement des puissances européennes comme le Royaume-Uni (Amoy - Kulangsu, Hankéou, Kiukiang, CHinkiang, Canton, Tientsin), la France (Canton, Hankéou, Shanghai, Tientsin), l'Italie (Tientsin), la Belgique (Tientsin), l'Allemagne (Tientsin, Hankéou), l'Autriche (Tientsin), et la Russie (Teintsin, Hankéou), mais aussi des puissances du Pacifique comme le Japon (concessions d'Amoy, Shashih - Jingzhou, Chungking, Hangzhou, Soochow, Tcounking, Hankéou, Tientsin) et les États-Unis (Shanghai, Tientsin, Amoy). La Chine cède également des territoires à bail de 99 ans en 1898 : les Britanniques à Weihaiwei et à Hong Kong (l'île était déjà anglaise depuis le traité de Nankin de 1842), rétrocédé en 1997, la France suite au traité de Kouang-Tchéou-Wan (1898) sur la baie de Guangzhou, pris par les Japonais en 1943 et rétrocédé à la Chine en 1945, la Russie à Port-Arthur qui devient japonais après la guerre russo-japonaise de 1905, et l'Allemagne à Kiautschou, territoire occupé par le Japon en 1914 et rétrocédé à la Chine en 1922. La domination de la Chine présente donc un visage particulier : l'ingérence étrangère est perlée et littorale. De plus, le régime impérial n'est ni mis à bas ni soumis aux directives d'un gouverneur étranger comme c'est le cas dans les colonies. De ce fait, la Chine est souvent présentée comme non colonisée. Cette domination s'accompagne d'un recul de la sphère d'influence chinoise en Corée, au profit du Japon. Malgré le mitage de son littoral par les concessions étrangères et le contrôle économique étranger sur des provinces entières, la dimension du territoire

chinois (similaire au continent européen) et l'organisation très structurée de la vie sociale, administrative et politique du pays empêchent un effondrement brutal du système impérial chinois. C'est un déclin lent qui touche le pays au cours du XIX^e siècle, renforcé par des dissidences internes.

Ainsi, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, deux pays de l'océan Pacifique se sont peu à peu affirmés comme des puissances coloniales en Asie : les États-Unis et le Japon. Les premiers sont mus par le négoce du thé, de la soie et de la porcelaine avec la Chine et le Japon, puis par une volonté d'affirmation de puissance. Le second se lance dans une politique expansionniste de création d'une « sphère de coprosperité » à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle au détriment de la Chine, de la Corée, de la Russie et de l'Allemagne. La première intervention internationale majeure des **États-Unis** se déroule en 1853, une flotte américaine oblige le Japon, pays resté fermé depuis le XVII^e siècle à toute influence étrangère, à s'ouvrir sur le monde (*cf. supra*). Toutefois, l'archipel nippon échappe à la colonisation. Puis, en 1867, l'Alaska est racheté à la Russie et surtout l'île de Midway est annexée, premier jalon de la future politique expansionniste étasunienne dans le Pacifique. Mais c'est principalement à partir de 1898 que Washington se lance dans une politique d'expansion très offensive. Celle-ci s'organise en deux axes : l'un en Amérique centrale et aux Antilles, l'autre dans le Pacifique. En 1898, ils portent secours aux Philippins, eux aussi engagés dans une lutte indépendantiste contre l'Espagne. Ce double engagement est stratégique : il permet d'affaiblir l'Espagne et répond également à une ambition ancienne des États-Unis, ceux-ci voyaient en l'océan Pacifique le prolongement naturel de leur territoire continental. Finalement, l'Espagne doit s'incliner sur les deux fronts et perd ses colonies. Enfin, toute une série d'îles et archipels du Pacifique, déjà plus ou moins sous influence des États-Unis, leur sont rattachés (Hawaï notamment). Dans les années qui suivent, les États-Unis continuent leurs interventions en Amérique centrale, établissant parfois des protectorats (Panama, Nicaragua). En 1904, année de prise de contrôle de Panama et de son canal, le président Theodore Roosevelt qualifie cette diplomatie menée à coups d'interventions militaires de *Big Stick Diplomacy* (« diplomatie du gros bâton »).

L'irruption des États-Unis au milieu du XIX^e siècle est le déclencheur d'une prise de conscience de la part des dirigeants japonais. Ils obligent le **Japon** à ouvrir ses ports aux commerçants et baleiniers étrangers.

La découverte de leurs navires à vapeur et de leur armement performant, combinée au choc de la menace d'une domination étrangère dans un pays qui a vécu en vase clos pendant plus de deux siècles, incite les dirigeants à réformer le régime politique du pays et ses structures économiques. Le dernier shogun, hostile à tout amendement du fonctionnement du pays, est renvoyé en 1867 par Mutsuhito, jeune empereur d'à peine 15 ans. Sous son long règne (1867-1912), le pays étudie les modèles européens (notamment anglais, allemand et français) afin de s'industrialiser, de moderniser son armée et son enseignement, de s'ouvrir sur l'étranger tout en manœuvrant pour conserver son indépendance, notamment par un autofinancement du processus d'industrialisation. Symbole de cette ouverture : l'ancienne capitale, au cœur du territoire, est abandonnée au profit de Tokyo, cité littorale. C'est l'ère Meiji.

Non seulement le Japon demeure préservé de la colonisation, mais il se lance lui-même dans les conquêtes en Asie, se heurtant parfois aux autres puissances coloniales. En 1895, à l'issue du conflit sino-japonais déclenché au sujet du contrôle de la Corée et remporté par les Nippons, la Chine doit céder certains territoires, dont Formose (actuelle Taïwan) et une concession à Shanghai. À cette époque, l'avancée des États-Unis dans le Pacifique inquiète Tokyo : les Philippines, dominées par la puissance américaine en 1898, semblent bien proches du Japon et surtout de Formose. Mais la menace la plus imminente qui pèse sur les intérêts japonais dans la région vient de Russie. En effet, Moscou a des vues sur la Corée et la Mandchourie, riche région minière du nord-est de la Chine. Or ces deux territoires sont depuis longtemps dans l'optique de conquête nipponne, comme l'a montré la guerre sino-japonaise de 1894-1895. Le conflit, qui éclate en 1905, modifie considérablement la vision que les Occidentaux ont du Pays du Soleil levant : les Japonais infligent une cuisante défaite militaire aux Russes, coulant notamment leur flotte. C'est l'une des rares défaites décisives d'une puissance européenne contre un État non occidental à cette époque. Désormais, l'Occident considère d'un autre œil cette nouvelle puissance japonaise qui a mis un coup d'arrêt aux prétentions de Moscou dans la région. Surtout, la défaite russe ouvre la voie à l'implantation du Japon sur les îles Sakhaline au Nord de l'archipel nippon, en Corée (dominée en 1910) et dans divers ports chinois (concessions). La Chine est le perdant indirect de cette guerre russo-japonaise.

Phases de colonisation de l'Océanie

Phases	Date de colonisation	Territoires concernés	Puissances coloniales
Avant 1840	1565	Mariannes du Nord, Guam	Espagne
	1596	Indonésie	Pays-Bas
	1788	Australie, Norfolk	Royaume-Uni
1840-1870 : face-à-face franco-britannique	1840	Nouvelle-Zélande	Royaume-Uni
	1842	Iles sous le Vent	France
	1842	Tahiti et les Marquises	
	1844	Tuamotu	
	1853	Nouvelle Calédonie	
	1864	Iles Loyauté	
1870-1886 : partage germano-britannique du Pacifique occidental	1874	Iles Fidji	Royaume-Uni
	1884	Nouvelle-Guinée méridionale	
	1884	Nouvelle-Guinée (nord-est)	Allemagne
	1886	Iles Marshall	
1887-1913 : renforcement des positions et fin du partage	1888	Nauru	Pays-Bas
	1898	Guam	
	1899	Carolines	
	1888	Iles Cook	Royaume-Uni
	1892	Iles Gilbert	
	1893	Iles Salomon	
	1898	Pitcairn	
	1887	Wallis-et-Futuna	France
	1906	Nouvelles-Hébrides	
	1888	Ile de Pâques	Chili
	1899	Samoa occidentales	Allemagne
	1899	Samoa orientales	États-Unis

Ainsi, en 1913 en Asie côté Pacifique, les Britanniques possèdent la Malaisie qui relève du vaste ensemble des Indes britanniques. Ce sont cependant d'autres puissances coloniales qui s'imposent dans la région : les Pays-Bas contrôlent les Indes néerlandaises (actuelle Indonésie) tandis que les Français se sont établis en Indochine (Laos, Cambodge et Vietnam actuels)

et que les États-Unis ont confisqué les Philippines à l'Espagne. Quant au Japon, il contrôle la Corée et Formose (Taïwan). Quelques États parviennent à échapper à la colonisation en Extrême-Orient : le Siam (Thaïlande actuelle), qui négocie avec Anglais et Français le maintien de son indépendance, mais qui perd dans l'affaire de larges parts de son territoire au profit de l'Indochine française et de la Birmanie britannique ; la Chine, qui demeure indépendante mais doit supporter des enclaves étrangères (les concessions) dans ses grandes villes portuaires (notamment à Shanghai, Macao et Hong-Kong) et l'ingérence économique des puissances coloniales dans des provinces entières. Quant au Nord du continent, il est intégré à l'Empire russe. En Océanie, tous les territoires sont sous colonisation britannique, française, hollandaise ou étatsunienne. Seule l'Australie a déjà acquis son indépendance. À la fin de la Première Guerre mondiale, le Japon récupère la plupart des archipels allemands du Pacifique par le traité de Versailles : les Carolines, les Marshall et les Mariannes deviennent alors « le territoire sous mandat japonais des îles du Pacifique du Sud-Ouest ». Mais l'Australie et la Nouvelle-Zélande se partagent le reste : l'Australie, devenue indépendante en 1901, récupère la Nouvelle-Guinée et Nauru, tandis que la Nouvelle-Zélande (encore colonie britannique) s'empare des Samoa occidentales.

Le statut des territoires dominés n'est pas homogène. Il peut s'agir de **colonies** au sens strict, c'est-à-dire de territoires directement administrés par la métropole : les anciennes structures politiques et administratives locales s'effacent au profit d'un encadrement strictement métropolitain et d'employés locaux sans aucun pouvoir décisionnel. Mais certains territoires sont organisés selon un système d'administration indirecte (notamment dans l'Empire britannique) ou de **protectorat** (en particulier dans l'Empire français) : le pays conserve son monarque, voire son administration. L'avantage de ce système pour la puissance coloniale est de donner l'illusion aux peuples dominés qu'ils conservent leur autonomie, et aux monarques, qu'ils demeurent à la tête de leur principauté. En fait, peuples et monarques se trouvent totalement soumis aux volontés de la puissance coloniale. Un dernier statut existe dans l'Empire britannique : celui des **dominions**. Ce statut, tout à fait unique dans le contexte colonial, est élaboré en 1907 pour certains territoires britanniques. À l'origine sont concernées des colonies de peuplement, où les sujets d'origine européenne sont nombreux, voire le plus souvent majoritaires. Ce statut consiste à accorder une très large autonomie à un territoire : le monarque britannique n'exerce qu'une autorité de principe sur les affaires intérieures ; un Premier ministre issu d'élections

législatives locales dirige de fait le dominion qui est doté d'un Parlement. Seule la politique extérieure dépend de Londres, notamment l'envoi de troupes en cas de guerre. En 1913, le Canada, l'Australie, et la Nouvelle-Zélande ont acquis ce statut de dominion : ce ne sont officiellement plus des colonies. Enfin, signalons la situation des territoires dépendants des États-Unis. Ceux-ci, en tant qu'ancienne colonie britannique ayant acquis de haute lutte son indépendance, se sont fait les chantres de l'anticolonialisme tout au long du XIX^e siècle, soutenant en particulier les indépendances latino-américaines. Lorsqu'ils se lancent dans l'aventure coloniale, ils habillent leurs conquêtes d'une dimension libératrice. Les territoires espagnols qu'ils visent sont soumis à des conditions d'occupation coloniale particulièrement dures. Leurs interventions sont donc présentées comme une libération, accompagnées d'une mise sous tutelle considérée comme salutaire, car visant à empêcher tout retour de l'ancienne puissance coloniale. La réalité n'en demeure pas moins qu'il s'agit bel et bien de territoires colonisés ayant le statut de protectorats.

Globalement, la présence européenne se limite aux chefs-lieux administratifs et aux fonctionnaires et soldats chargés d'administrer les colonies. Mais il en est tout autre dans les colonies de peuplement. L'installation d'Européens y est massive, au point souvent qu'ils deviennent plus nombreux que les populations d'origine. Ce sont essentiellement des colonies britanniques qui présentent ce visage : États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada. Il faut dire que le Royaume-Uni à lui seul fournit la moitié des migrants européens jusqu'en 1880.

Russie, Chine et Japon entre affrontement et expansionnisme

La **Chine** est plongée dans le chaos depuis la révolution de 1911. La République de Chine, proclamée en 1912 par Sun Yat-sen, n'a pas réussi la transition démocratique espérée : dirigée par le nationaliste Chiang Kai-shek depuis 1925, c'est une dictature qui ne contrôle que partiellement le pays. Certes le régime est parvenu, à la fin des années 1920, à vaincre les seigneurs de la guerre qui régnaient sur de vastes régions. Mais il est confronté à deux autres menaces : d'une part, les communistes de Mao Zedong, qui suivent le modèle de la révolution bolchevique et qui sont repliés dans le Shaanxi depuis la Longue Marche de 1934-1935 ; d'autre part, les Japonais, qui ont conquis la Mandchourie en 1931. Le Japon

proclame l'indépendance de cette province vis-à-vis de la Chine, sous le nom de Mandchoukouo, dirigé par le dernier empereur, Puyi. Il s'agit en fait d'un régime fantoche non reconnu de la communauté internationale qui le considère comme une colonie japonaise. Devant la menace expansionniste japonaise, nationalistes et communistes chinois s'allient contre l'occupant en 1937 : la Seconde Guerre mondiale a déjà commencé en Asie. Cette offensive japonaise est en partie liée à la nouvelle orientation politique de l'Empire après la crise de 1929 : le pays s'est tourné vers un régime militariste et nationaliste. Des tentatives de coup d'État militaire échouent à renverser l'empereur Hiro-Hito. Ce dernier, d'abord séduit par une monarchie parlementaire à l'anglaise, joue sur une image militariste de sa personne et de son régime à la suite de ces tentatives de coup d'État. Il laisse aux généraux une grande indépendance d'action, notamment dans les colonies coréennes et chinoises.

L'URSS est inquiète de l'avancée japonaise en Chine. Depuis la révolution communiste de 1917 en Russie, le Japon espérait avoir les mains libres en Asie orientale pour contrôler tout ou partie de la Chine, et s'étendre sur l'Extrême-Orient soviétique que Tokyo considère comme le prolongement naturel de ses conquêtes en Corée et en Mandchourie. À l'été 1938, après un accrochage à la frontière, c'est une véritable bataille qui oppose les armées nippones et soviétiques au sud de Vladivostok. La victoire soviétique n'empêche pas les incidents frontaliers de reprendre. Un second conflit en 1939 aux confins de la Mongolie et de la Mandchourie est remporté brillamment par le général Joukov, rare haut gradé à avoir échappé aux Grandes Purges de 1935-1939 qui ont décimé l'état-major soviétique. Or, le Japon a signé un pacte anti-Komintern en 1936 avec Hitler. En effet, l'Empire du Soleil levant, se heurtant aux prétentions soviétiques en Sibérie orientale, a choisi de se rapprocher de l'adversaire idéologique de l'URSS, l'Allemagne nazie, avant de signer un pacte tripartite militaire en 1940, l'Axe Berlin-Rome-Tokyo.

Dès l'établissement du Mandchoukouo en 1931, le **Japon** progresse en Chine, privilégiant le littoral afin d'asphyxier la résistance chinoise en la privant de ses approvisionnements. Ainsi, Shanghai est prise dès 1932. Le cessez-le-feu entre les nationalistes de Chiang Kai-shek et les communistes de Mao en 1936 met la guerre civile chinoise entre parenthèses : les frères ennemis inaugurent une alliance de circonstance afin de repousser l'occupant japonais. En réaction, celui-ci accélère ses conquêtes à partir de 1937. L'avancée japonaise est marquée par l'épisode du massacre

de civils à Nankin pendant plusieurs semaines par les soldats de l'Empire du Soleil levant. Véritable traumatisme en Chine, cet événement demeure encore aujourd'hui un sujet de tension diplomatique entre les deux pays. En 1939, le Japon contrôle les grands ports chinois et les régions les plus fertiles des basses vallées du Huang He (Fleuve jaune) et du Yangzi (Fleuve bleu) et de la Plaine de Chine Centrale. Mais l'intérieur du pays lui échappe, ce qui permet au gouvernement de Chiang Kaï-shek de se replier à Chongqing, dans la moyenne vallée du Yangzi. Les concessions européennes et étatsunienues sont menacées mais épargnées tant que le Japon n'entre pas en guerre contre ces États. Le conflit demeure régional en 1939.

Entre 1939 et 1945, le Pacifique devient l'un des deux théâtres principaux de la Seconde Guerre mondiale : c'est la **guerre du Pacifique** qui s'enclenche entre le Japon et les États-Unis à la suite du bombardement par le premier de la base étatsunienne de Pearl Harbor à Hawaï le 7 décembre 1941. Entre 1941 et 1943, le Japon connaît une expansion rapide dans la moitié occidentale du Pacifique en forçant le royaume du Siam (Thaïlande) à devenir allié, et en annexant la Malaisie et Singapour (colonies britanniques), les Indes néerlandaises (Indonésie), la Nouvelle-Guinée (hollandaise et britannique), ainsi que des territoires étatsuniens (îles Aléoutiennes, Wake, Guam), puis la partie septentrionale des îles et archipels du Pacifique Sud (Palaos, Mariannes, Carolines, Marshall, Gilbert, Salomon), jusqu'au bombardement de la ville australienne de Darwin en 1942. L'occupation japonaise est très dure pour les populations civiles et laisse encore des traces aujourd'hui dans les difficiles relations diplomatiques que le pays du Soleil levant entretient avec tous les pays de la zone Pacifique. La reconquête menée île par île par l'armée étatsunienne est longue, difficile et violente face à la résistance acharnée des troupes japonaises. Il faudra les deux bombardements à l'arme nucléaire sur Hiroshima et Nagasaki les 6 et 9 août 1945 pour que le Japon rende les armes le 2 septembre 1945. En 1946 les procès de Tokyo jugent les criminels de guerre japonais. Toutefois, l'une des conditions de l'armistice japonais était que la personne de l'empereur soit épargnée. De fait, Hiro-Hito ne fut jamais inquiété pour son rôle pendant la guerre, les Alliés mettant en avant les responsabilités, réelles, des haut gradés de l'armée afin de dédouaner le souverain. Néanmoins, la rapide entrée dans la guerre froide entre URSS et États-Unis, dès 1947, conduit à une politique plus souple de ces derniers vis-à-vis de leur ancien ennemi : un protectorat étatsunien s'y établit jusqu'en 1951 ainsi qu'une aide économique pour moderniser et relever le pays après la guerre à partir

de 1949 (le plan Dodge). D'une façon plus large, le Pacifique devient en 1945 un « lac américain » avec la prise de contrôle des mandats japonais par Washington et la domination de la flotte étatsunienne sur toute la région. Mais les États-Unis mettent à profit leur image de prestige pour s'ingérer dans les affaires intérieures de nombreux États afin d'y assurer la mise en place de démocraties libérales (notamment au Japon) voire d'y favoriser l'arrivée au pouvoir de dictatures anti-communistes (Asie Pacifique : Corée du Sud, Taïwan, Amérique latine).

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Japon perd non seulement Sakhaline et les îles Kouriles au profit de l'URSS mais aussi ses colonies chinoises (Mandchourie et Formose) et coréennes (occupation américano-soviétique). Les archipels japonais du Pacifique (Mariannes, Îles Marshall et Carolines) passent sous contrôle des États-Unis. Le **traité de San Francisco** qui règle ces questions ne sera cependant signé qu'en 1951. En pleine guerre froide, la plupart des pays alliés devenus communistes refusent de le ratifier (URSS, Chine ou encore Pologne). Certaines décisions territoriales posent donc toujours problème, notamment en mer de Chine autour de l'archipel des Ryu-Kyu dont les îlots de Senkaku sont revendiqués par Taïwan et la Chine populaire. Et le Japon réclame régulièrement à la Russie certaines îles de l'archipel des Kouriles au nord de son territoire.

La décolonisation dans le Pacifique

Durant la Seconde Guerre mondiale, le Japon (en Asie du Sud-Est occupée) tient des discours favorables à l'indépendance afin d'obtenir le soutien des peuples colonisés. Cela demeure sans effet, les populations le considérant comme une puissance occupante. Mais, en Indochine française ou dans les Indes néerlandaises qu'ils occupent, les Japonais vont même jusqu'à proclamer l'indépendance au moment de leur retrait en 1945. Cette démarche est suivie d'effet après la guerre. En effet, les revendications nationales s'affirment plus fortement après 1945, car le contexte international leur est favorable : les deux Grands adoptent des positions voisines sur cette question, tandis que la Charte de l'ONU, signée en 1945 à San Francisco, prône l'indépendance des peuples. Surtout, la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) renforce la légitimité des revendications indépendantistes. Les États-Unis, ancienne colonie anglaise, se déclarent par principe favorables au mouvement de décolonisation. Truman donne l'exemple en accordant l'indépendance à la colonie américaine des Philippines en 1946.

La première vague de décolonisation touche d'abord l'**Asie** et se déroule très rapidement : en une dizaine d'années. Les colonies japonaises sont restituées à la Chine, lorsqu'il s'agit d'anciennes provinces de l'Empire du milieu (Formose, Mandchourie), ou retrouvent leur indépendance (Corée). Bref, on n'est plus en 1945 dans le contexte de l'après Première Guerre mondiale où Européens et Japonais s'étaient partagé l'empire colonial allemand : les mentalités au sein de la communauté internationale ont changé. Le Royaume-Uni accorde également l'indépendance en 1957 à la Malaisie et en 1961 à Singapour. Le mouvement épargne les Dominions, déjà indépendants de fait. La plupart des pays émancipés de l'empire britannique adhèrent au Commonwealth, ce qui permet à la Grande-Bretagne de conserver une part de son influence en Asie. En effet, le Commonwealth est une fédération d'États issus de l'ancien empire colonial britannique qui conservent des liens culturels et économiques privilégiés entre eux et avec l'ancienne métropole.

Si les Indes britanniques s'émancipent de Londres sans recourir aux armes, la guerre contre la métropole marque aussi les indépendances en Asie. Aux Indes néerlandaises en 1945, Sukarno proclame l'indépendance indonésienne avec le soutien des Japonais qui sont en train de quitter la colonie qu'ils occupent. Cette proclamation déclenche une série de conflits avec la métropole néerlandaise qui ne cédera qu'en 1949, après quatre ans de guérilla. En Indochine française, le communiste Hô Chi Minh, fondateur du parti indépendantiste Viêt-Minh, proclame l'indépendance de la République démocratique du Vietnam en 1945, profitant du retrait des Japonais et de l'absence de l'autorité française. Dans un premier temps, la France refuse de reconnaître cette indépendance, mais semble s'engager vers un compromis : elle reconnaît le nouvel État comme associé au sein de l'Union française. Toutefois, les tensions sur place conduisent fin 1946 à la guerre : le bombardement par la France du port de Haiphong dans le Nord inaugure le conflit. Il dure huit ans sous la forme d'une guérilla où les communistes du Viêt-Minh sont soutenus par la Chine de Mao. La défaite française de Diên Bien Phu (mai 1954) conduit aux accords de Genève en juillet 1954. L'Indochine devient indépendante sous la forme de quatre États : les royaumes du Laos et du Cambodge, les républiques du Vietnam Sud (nationaliste) et du Vietnam Nord (communiste). Ce conflit colonial a revêtu une dimension particulière : en pleine guerre froide, il représentait également un fort enjeu entre les deux blocs. La guerre du Vietnam en est le prolongement.

En **Océanie** en revanche, la décolonisation est bien plus tardive et dans l'ensemble pacifique, à l'exception des tensions lors de l'indépendance du Vanuatu en 1980. Dans un premier temps, les Britanniques se désengagent dès 1946, mais en confiant la gestion de leurs colonies à leurs dominions : la Nouvelle-Guinée et la Papouasie sont confiées à l'Australie, ou en favorisant l'émergence d'élites locales afin de leur confier les rênes des pays indépendants en contrepartie de leur intégration au Commonwealth. L'Australie et la Nouvelle-Zélande, cependant, se désengagent à leur tour en donnant l'indépendance aux territoires qu'ils gèrent : le Samoa occidental est le premier État insulaire à être institué en 1962, suivi par Nauru en 1968, Fidji et Tonga en 1970, la Papouasie-Nouvelle-Guinée en 1975, les Îles Salomon et Tuvalu en 1978, les Kiribati en 1979 et le Vanuatu en 1980. Néanmoins, les indépendances sont inachevées : nombre de territoires sont soit des États associés (à la Nouvelle-Zélande : Îles Cook en 1965, Niue en 1974 ; aux États-Unis : Îles Marshall et États fédérés de Micronésie en 1990, Palaos en 1994), soit des territoires dépendants de puissances étrangères (de la France : Nouvelle-Calédonie, Wallis-et-Futuna, Polynésie française ; des États-Unis : Mariannes du Nord, Guam, Samoa ; du Royaume-Uni : Pitcairn ; de l'Australie : Norfolk ; de la Nouvelle-Zélande : Tokelau). Notons le cas particulier d'Hawaï devenu le 50^e État des États-Unis en 1959. Le maintien de ces territoires sous administration étrangère est notamment lié à l'importance stratégique, voire économique (minerais, ZEE, etc.), qu'ils représentent.

De cette longue histoire il demeure des héritages qui jouent encore aujourd'hui un rôle majeur dans l'organisation et le fonctionnement des espaces bordant le Pacifique : des langues officielles parfois européennes, notamment dans les pays océaniques et sud-est asiatiques, une forte diversité religieuse, principalement sur la façade asiatique et en Océanie, une intégration aux aires d'influence de grandes puissances mondiales (États-Unis, Chine, Russie, Royaume-Uni y compris *via* le Commonwealth, France), une défiance vis-à-vis du Japon, et des relations commerciales, diplomatiques et culturelles anciennes entre les rives de l'océan Pacifique, sans oublier des peuplements issus de la colonisation, que ce soit par l'arrivée de populations européennes ou par l'installation de populations issues des empires coloniaux (*via* le système des engagés ou des *coolies* dans les plantations : Indiens, Indochinois, Chinois, Indonésiens, etc.) qui ont profondément modifié les sociétés américaines, sud-est asiatiques et océaniques. Toutefois, la période de la guerre froide a conduit à une séparation des deux rives du Pacifique :